

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Portes de Champagne

De : >

Date : 20/11/2022 à 18:27

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis CONTRE le projet d'extension du parc éolien aux Essarts-le-Vicomte et La Forestière parce que :

**J'ai constaté qu'en venant à La Forestière, je suis en résidence secondaire, souvent les éoliennes étaient toutes à l'arrêt ou alors une ou deux tournaient très lentement.

Où est la production d'électricité dans ce cas?

Pourquoi rajouter des éoliennes qui fonctionneront par intermittence s'il n'y a pas assez de vent?
Car l'expérience (le mât de mesure des Champeaux à Nesle-la-Reposte) montre que le gisement de vent est moyen et même inférieur aux prévisions.

Entre La Forestière, Les Essarts, Nesle-la-Reposte et Escardes il y a beaucoup d'éoliennes par rapport à la moyenne nationale.

** Il n'y a eu aucune concertation avec la population, ni aucune information préventive de la part des promoteurs.

De plus, la Mairie refuse de réaliser une "consultation pour avis des habitants" et arbitrera sans forcément tenir compte de l'Association PSLF qui a obtenu 131 signatures contre ce projet pour un village de 209 habitants.

Le Maire semble vouloir se réserver la décision finale, certain d'être à l'abri de toutes les nuisances puisqu'il n'habite plus le village.

** Une implantation de 5 nouvelles éoliennes entre La Forestière et Les Essarts-le-Vicomte, plus importantes en hauteur que celles déjà en place.

A noter que les deux éoliennes sur La Forestière ont été refusées, il y a 10 ans par le Préfet.

Pourquoi vouloir les implanter à nouveau et mépriser, ainsi, les habitants.

Une éolienne de 150m de haut est prévue à 700m des habitations. C'est beaucoup trop près. Les recommandations de l'Académie de Médecine ne sont pas prises en compte, sans parler de l'impact sonore pour les habitants de La Forestière ainsi que du "syndrome éolien" sur la santé.

Les éoliennes, déjà en place, et celles à venir affectent non seulement la santé des habitants mais aussi la faune et la biodiversité en général. Régression de certaines espèces d'oiseaux, perturbations des oiseaux migrateurs et beaucoup de victimes parmi les chauves-souris et les oiseaux.

Il ne faut pas oublier qu'il y a une forêt classée ZNIEFF2 à proximité des éoliennes en place et à venir.

** Pour finir, la valeur des biens immobiliers à proximité d'un parc éolien va chuter irrémédiablement !

51120 LA FORESTIERE